

DONNER LA PRIORITÉ AUX PIÉTONS

Céline Debès – Cerema Centre Est

Quelles solutions d'aménagement pour améliorer le cadre de vie ?
07 décembre 2020

... par des interventions sur les cheminements et autres espaces publics

NOUS SOMMES TOUS DES PIÉTONS (1/2)

Nous circulons...



séjournons...

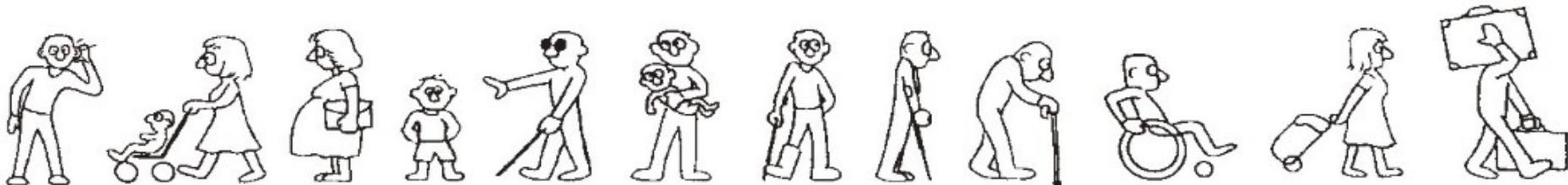
et habitons la ville (ou le village)
que bien souvent, la voiture (et pas que...)
s'est appropriée

→ un rééquilibrage est nécessaire
pour offrir sécurité, fonctionnalité, aménité...
et encourager ainsi les déplacements à pied



NOUS SOMMES TOUS DES PIÉTONS (2/2)

avec des différences :

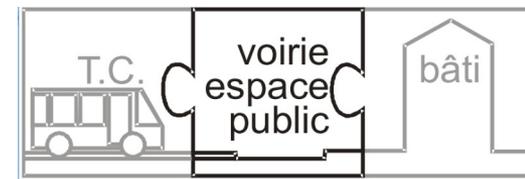


et avec des besoins variés :

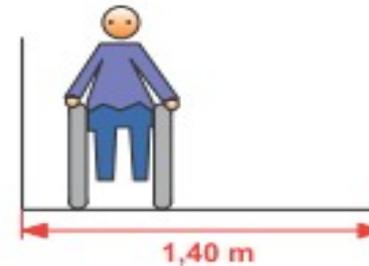
se repérer
s'orienter
revêtements adaptés
information / signalétique
franchir des ruptures de niveau
repérer / détecter les obstacles
se protéger des aléas climatiques
espaces de rencontre / de convivialité
comprendre les espaces et les usages
gérer le stress en cas d'imprévu
mobilier de repos et toilettes
cheminements larges
faible pente
se localiser
éclairage

VERS UNE COMMUNE « MARCHABLE »

La réglementation garantit une accessibilité minimale...



ex : Largeur minimale réglementaire d'un cheminement



mais l'espace piétonnier doit être adapté au flux et offrir un confort d'usage



→ **Recommandation :**

largeur de trottoir de 2,50 m
*pour gérer les plantations et le mobilier,
(ou les gestes barrières
en situation de pandémie de Covid)
tout en maintenant un espace libre suffisant*

OFFRIR DES CHEMINEMENTS SANS OBSTACLES (1/2)



Bourg-en-Bresse (01)



Gestion des dévers



Gestion de la végétation riveraine



QUELQUES EXEMPLES



Gestion des conteneurs à ordures ménagères



OFFRIR DES CHEMINEMENTS SANS OBSTACLES (2/2)



Gestion
des terrasses et étals

QUELQUES EXEMPLES

Gestion du stationnement illicite



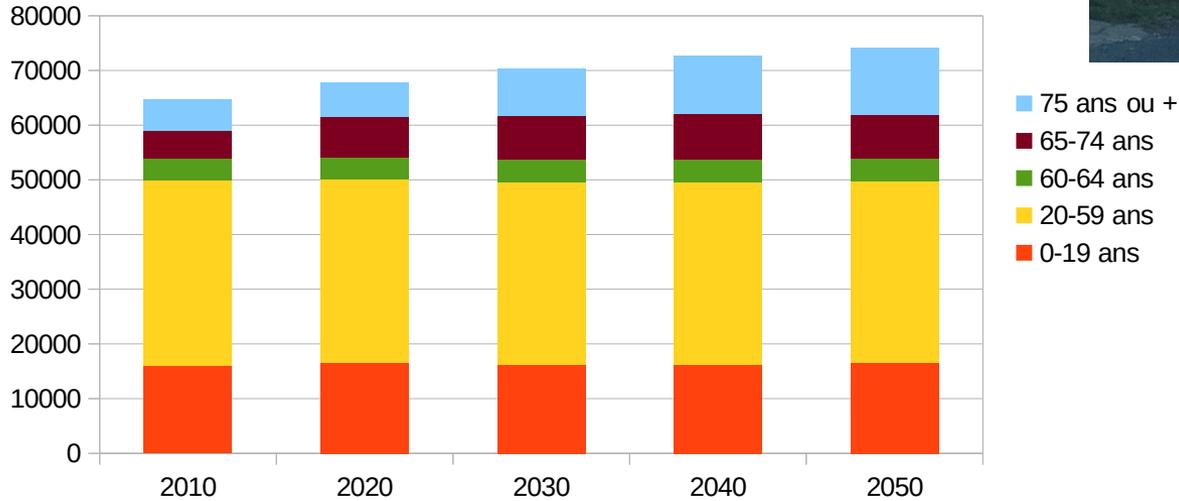
Tarare (69)

→ Bornes et potelets à utiliser avec parcimonie...

ACCUEILLIR LES SENIORS DANS LES ESPACES PUBLICS (1/2)

La proportion des 65 ans ou plus
augmente fortement
dans les prochaines décennies

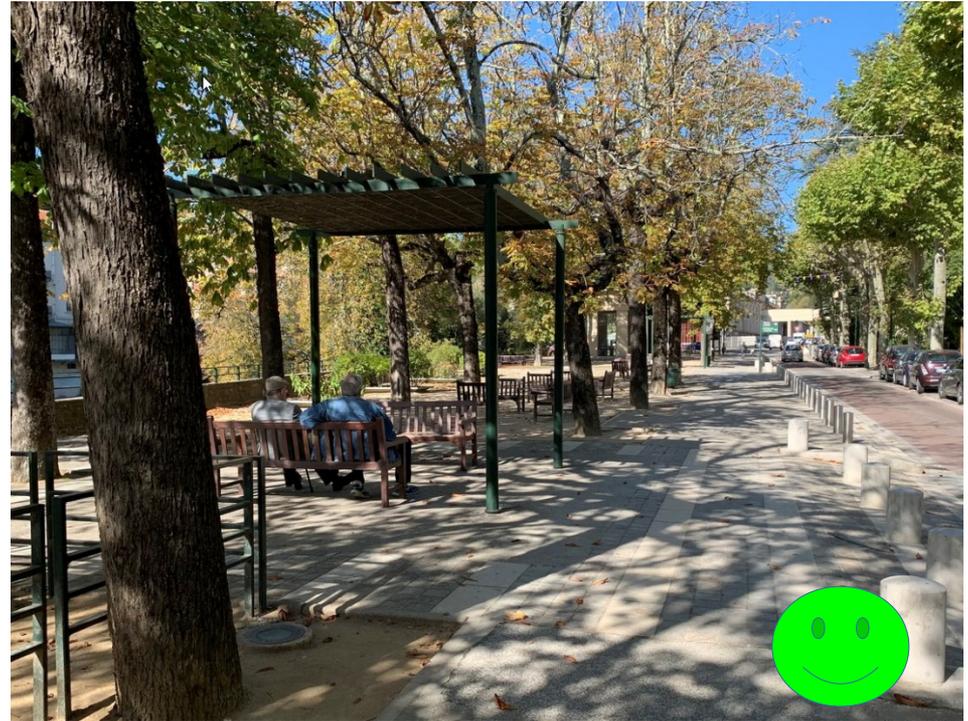
Evolution de la population française de 2010 à 2050
(d'après INSEE)



ACCUEILLIR LES SENIORS DANS LES ESPACES PUBLICS (2/2)



Vals-les-Bains (07)



Ombrage
Mobilier de repos
Convivialité

→ **Aménager en faveur des personnes en situation de handicap et des seniors, c'est finalement améliorer la qualité d'usage pour tous**

PIÉTONNISER LES ABORDS DES ÉCOLES (1/2)

S'arrêter ou stationner au plus près de l'école semble indispensable pour certains parents...



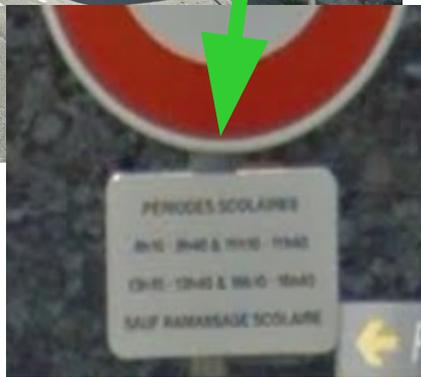
quitte à perturber la circulation ou à se garer sur le trottoir...
voire à mettre en danger les enfants

PIÉTONNISER LES ABORDS DES ÉCOLES (2/2)

Fermer la rue à la circulation motorisée, temporairement ou définitivement, apporte **sécurité et convivialité**



Bourg d'Oisans (38)



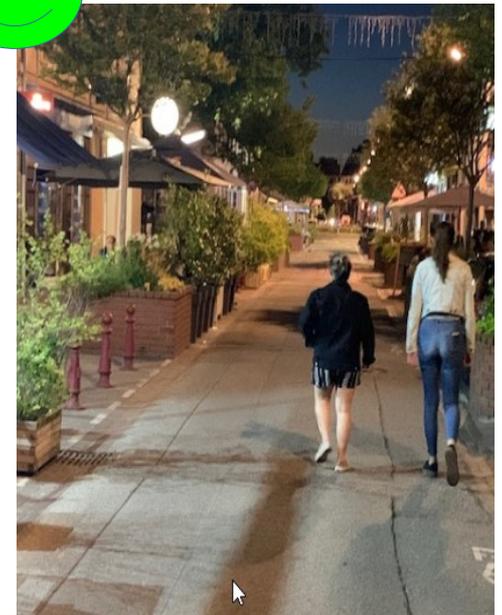
L'Isle d'Abeau (38)

PIÉTONNISER LES RUES COMMERÇANTES EN PÉRIODE ESTIVALE

« Faites-vous une terrasse » à Bourgoin-Jallieu (38)

- depuis 2013, fermeture de la rue de la Libération durant la période estivale de mai à septembre, le soir, au moyen d'une barrière ;
- occupation des trottoirs par les terrasses des restaurants ;
- circulation des piétons sur la chaussée.

→ *cadre apaisé et agréable favorisant la (re)dynamisation commerciale*

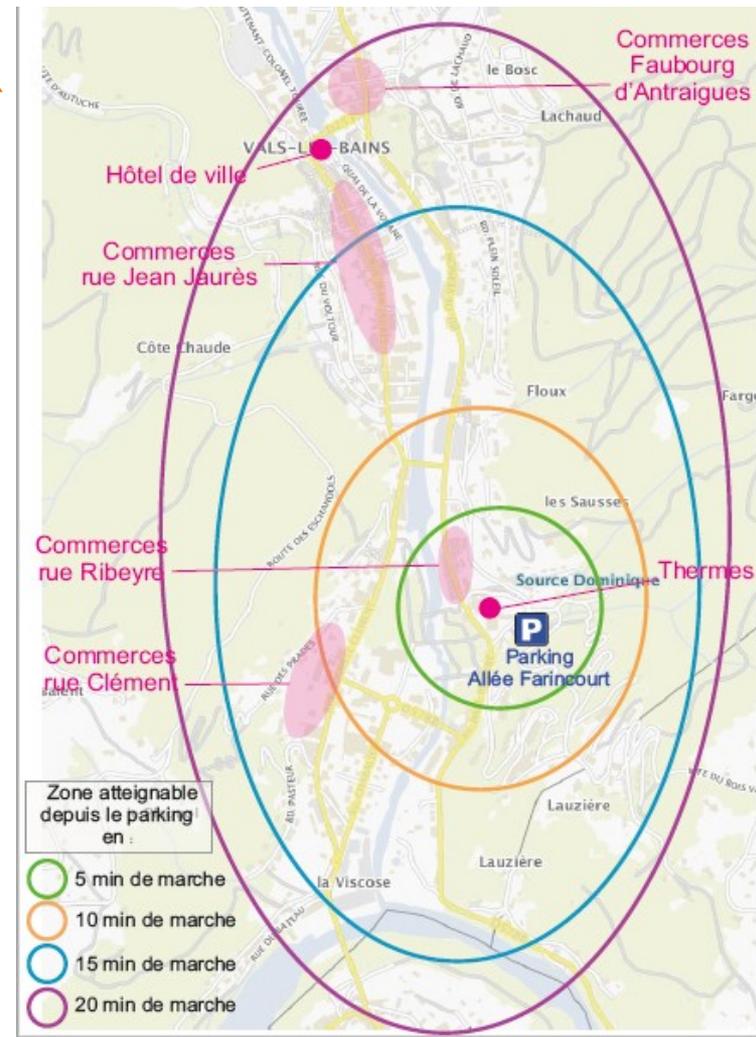
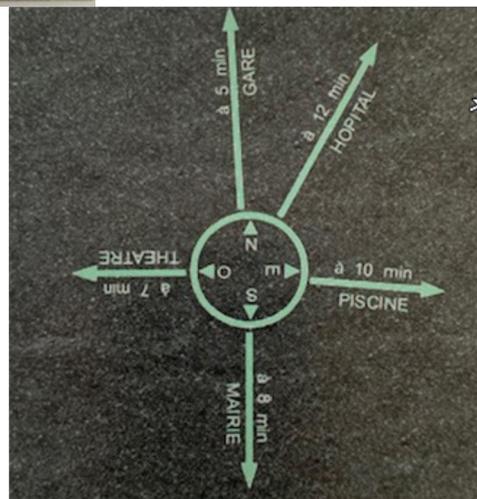


SUSCITER L'ENVIE DE MARCHER

en montrant ce qu'un piéton peut atteindre en un temps de marche donné (plutôt que la distance à parcourir)



Exemples de jalonnement



extrait d'une étude d'optimisation des circulations tous modes, réalisée par le Cerema pour la ville de Vals-les-Bains (07)

SUSCITER L'ENVIE DE JOUER ?



“Chaque homme cache en lui un enfant qui veut jouer.” – Friedrich Nietzsche

POUR ALLER PLUS LOIN...



Revêtements des espaces publics
Guide technique



Favoriser la marche

Les itinéraires pédestres balisés en ville : l'exemple de Mulhouse Alsace Agglomération

Les randonnées pédestres offrent de beaux panoramas, souvent, un équilibre idéal entre un bon footing, l'histoire, il est toujours agréable d'explorer un territoire sans machines agricoles, moteurs, ni ses propres silences, de sentir véritablement un grand équilibre et de profiter pleinement des charmes des villes et des villages, dans le cadre d'un partenariat avec le Club Footing, Alsace Agglomération (Alsace) a mis en place un réseau de 570 kilomètres d'itinéraires balisés offrant d'incompréhensibles possibilités de se déplacer à pied dans toutes les communes de l'agglomération.



Fiche n° 34 - octobre 2019

Collection | Expériences et pratiques

Série de fiches « les cheminements des personnes aveugles et malvoyantes et malvoyantes »



Les cheminements des personnes aveugles et malvoyantes
Pratiques et conseils pour les aménagements de voirie



La protection des cheminements Le cas particulier des potelets anti-stationnement ou de fermeture d'accès

L'accessibilité de la ville est essentielle pour satisfaire l'usage par tous de ses équipements, aménagements et programmes. Elle constitue à cet égard un enjeu majeur de l'urbanisme et de l'aménagement de nos villes. L'accessibilité de la voirie et des espaces publics s'organise par l'entretien de la voirie, y compris au sein des zones piétonnes. En effet, même s'il s'agit de zones piétonnes, il convient d'être vigilant quant à la présence de potelets anti-stationnement ou de potelets de fermeture d'accès, qui peuvent constituer un obstacle à la circulation des personnes aveugles et malvoyantes.

La mise en place de potelets anti-stationnement ou de potelets de fermeture d'accès, qui ont pour but de protéger les espaces publics, peut constituer un obstacle à la circulation des personnes aveugles et malvoyantes. Il est donc essentiel de veiller à ce que ces équipements ne constituent pas un obstacle à la circulation des personnes aveugles et malvoyantes. Les potelets de fermeture d'accès ou de potelets anti-stationnement doivent être conçus de manière à ne pas constituer un obstacle à la circulation des personnes aveugles et malvoyantes.



Fiche n° 33 - Mai 2019

Collection | Connaissances

Série de fiches « Favoriser la marche »



Cœurs de villes et de villages accessibles à tous
Recueil de belles pratiques



Collection | Expériences et pratiques

... par une sensibilisation du personnel intervenant sur les cheminements et autres espaces publics

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR LE CEREMA (1/2)

Objectifs

- Comprendre la chaîne du déplacement
- Comprendre les difficultés et les besoins des personnes à mobilité réduite dans leurs déplacements à pied
- Faciliter le déplacement des piétons dans les espaces publics, en limitant notamment les obstacles sur le domaine public
- Promouvoir, améliorer et sécuriser les déplacements dans la Ville, en offrant des espaces publics praticables et accueillants

Public cible

- Agents concernés par :
 - les opérations globales d'aménagement,
 - l'entretien de la voirie et des espaces verts,
 - l'occupation du domaine public,
 - le mobilier urbain,
 - les implantations temporaires (équipements commerciaux, panneaux de chantiers, bacs à déchets ménagers),
 - la surveillance de la voie publique,
 - l'accessibilité des ERP.
- Élus

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR LE CEREMA (2/2)



en partenariat
avec des représentants
d'associations de personnes
en situation de handicap



Journée combinant
apport de connaissances
et mise en situation



aboutissant à une réflexion
sur l'amélioration
des pratiques professionnelles



AUTRE OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE PAR LE CEREMA



Formation en présentiel et en distanciel



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Garantir la sécurité et le confort des déplacements des piétons pendant les chantiers.
- ▶ Connaître les besoins et les difficultés des personnes à mobilité réduite.
- ▶ Connaître la réglementation accessibilité et identifier les bonnes pratiques en fonction du chantier.
- ▶ Savoir sécuriser et signaler les chantiers, maintenir la continuité des itinéraires, informer les usagers.

MERCI !

contact : celine.debes@cerema.fr
